A. BULLITT, MAGNE & CO.,
No. [illegible], rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT.

Journal quotidien, un an payé d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Quatre par carré de [illegible] chaque insertion subséquente. [illegible] nouvelle annonce originale, [illegible] en moins.

ABONNEMENS [illegible] Les Banques, Compagnies [illegible] bateaux à vapeur, [illegible] $50. Ces [illegible] à un [illegible].

Les ANNONCES de mariages [illegible] les articles [illegible] seront payés [illegible].

Les ANNONCES qui ne [illegible] paraître que par intervalle [illegible] suivant leur insertion.

Les ANNONCES [illegible] d'une nature personnelle [illegible] au double du prix des annonces ordinaires.

[illegible]

EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier JOHN [illegible], capitaine Perkins, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
30 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire Américain à fin voilier TIPPECANOE, capitaine Gray, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
23 déc A. LECOURT, 14 [illegible]

POUR LE HAVRE—Le navire [illegible] RONE, capitaine J. A. Spear, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
30 déc S & J P WHITNEY

POUR HAVRE—Le navire [illegible] capitaine Laguerenne, partira sous peu [illegible]. Pour fret de 500 balles [illegible] capitaine à bord, ou à
19 déc

POUR LE HAVRE—Le [illegible] beau navire [illegible] capitaine E. [illegible] partira le 1er janvier [illegible] Pour passage ayant de beaux aménagemens [illegible]
19 déc [illegible] Louis

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TIP[illegible]CANOE [illegible] cargaison arrêtée [illegible] engagement. Pour passage, ayant de beaux [illegible]
[illegible] GALE, 93, Commune.

[illegible] Le navire fin voilier RE[illegible] partira sous peu. Pour [illegible]
[illegible] L. H. GALE, 93, Commune.

[illegible] HAVRE—Le navire de première classe [illegible], capitaine Robinson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou l'équivalent, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
BAILEY & BAXTER, 47, Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe, SHEFFIELD, capitaine Porter, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
27 déc LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le nouveau navire de première classe CAMERA, capitaine H. Whitney, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
27 déc S & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de 1ère classe VIRGINIA, capitaine Ball, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse d'Orléans, ou à
24 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe, fin voilier PRENTICE, capt Hopkins, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
3 déc. S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Navire régulier—Le navire paquebot de première classe, SEA LION, capt. Howe, est actuellement prêt à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hôtel de la Monnaie, ou à
1 nov S & J P WHITNEY. 73, Camp

POUR BORDEAUX—Le navire français PEU[illegible] capitaine [illegible] ayant la majeure partie de [illegible] partira [illegible] prendra du fret pour [illegible] passage [illegible]
24 déc [illegible] & Co, 141, rue Royale

POUR MARSEILLE—La barque de première classe fin voilier VALHALLA, capt Thatcher, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 déc L. H. GALE, 93 Commune

POUR MARSEILLE—La barque fine voilière CALLAO, capt Haynes, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune 23 déc

POUR MARSEILLE—Le navire fin voilier et bien connu, CANTON, capitaine Otis, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
17 déc S & J P WHITNEY

POUR NANTES (France)—La nouvelle barque de première classe BALTIC, capitaine Gregory, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou 50 tonneaux de [illegible] passage, s'adresser à bord, ou à
20 déc S & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire COLUMBIA, capitaine Haley, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton, ou passage, s'adresser à
20 déc J H ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR LIVERPOOL—La barque GEORGIA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à
30 déc S & J P WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL—La barque neuve WEBSACUM[illegible]ON, capt Jacques, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord ou à
29 déc S & J P WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire ADAMS, capt. Day, ayant la plus grande partie de son chargement partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou passage, s'adresser au capt. ou à
S & J. P. WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire RUSSELL, capt Lauphar, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à
19 déc L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ARABELLA, capitaine Boutelle, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à
27 déc LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire JACOB PERKINS, capitaine W. Harris, partira sous peu. Pour fret de 200 balles [illegible] passage [illegible]
2 déc S & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire GENERAL VEAZIE, capitaine W. Kevin [illegible] partira sous peu. [illegible]
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le [illegible] PAR[illegible] partira [illegible] passage [illegible]
24 déc J H ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR LIVERPOOL—Le [illegible] HALCYON, capitaine [illegible] passage [illegible]
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire HANNIBAL, capitaine Palmer, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, devant la presse à coton ou à
S & J. P. WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe PENSYLVANIA, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible] KALL, capt [illegible] balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capt à bord ou à
S & J P WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le beau navire RAPPAHANOCK, capitaine Dunbar, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage s'adresser à
17 déc S & J P WHITNEY

POUR LIVERPOOL—Le navire CHATHAM, capt. Murphy, partira sous peu. Pour fret de 350 balles coton ou passage, s'adresser à
16 déc LEVI H GALE, 92 Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire LOCHINVAR, capitaine J. Westall, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord vis à vis la Presse d'Orléans, ou à
16 déc S & J. P. WHITNEY 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ROBERT PARKER, capitaine Dwight, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord à
15 déc J H ASHBRIDGE. 97 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ESPINDOLA, capt. Ireo Barston, partira sous peu. Pour fret de 400 balles coton ou passage, s'adresser à
22 déc L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire OCTAVIUS, capitaine Colburn Jr. partira sous peu. Pour fret de 350 balles coton, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à S & J. P. WHITNEY,
1 déc 73, Camp

POUR GLASCOW—Le navire fin voilier MANCHESTER, capt Bosworth, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
23 déc L. H. GALE. 93 Commune

POUR BREME—POUR FRET OU CHARTRE. La barque brémoise [illegible], capitaine Ariens, ayant la plus [illegible] cargaison engagée, partira sous peu [illegible] fret ou passage s'adresser à
20 déc SCHMIDT & co. [illegible], Bienville

POUR RIO [illegible] fin voilier et de première classe RUSSIAN, capitaine Simpson, partira la semaine prochaine. Pour passage seulement ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face des chantiers du Triangle, ou à
21 déc S & J. P. WHITNEY 73 Camp

PORTS DU MEXIQUE.

POUR MATAMOROS. La goélette CREOLE, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
A CAPDEVILLE & [illegible]
9 déc 71, Vieille Levée

A FRETER.

POUR FRET OU CHARTRES. Trois bricks de première classe de la capacité de 250, 300 et 350 tonneaux, seront affrétés pour la côte. S'adresser à
12 nov FOSDICK & BROTH, 56 Camp

POUR FRET OU CHARTRES. Deux bricks de première classe du port de 250 ou 300 boucauts de sucre, iront à la côte au-dessus ou au-dessous de la ville pour prendre chargement. Pour les conditions, s'adresser à
27 déc GEORGE BEDFORD, 47, Commune

POUR FRET OU CHARTRES. Un navire de 1ère classe, du port de 1050 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à
27 déc GEO. BEDFORD, 47, Commune

POUR FRET OU CHARTRE.—Un brick bon voilier de première classe du port de 320 boucauts de sucre, ira à la Côte, en haut et en bas du fleuve, pour prendre chargement. Pour les conditions, s'adresser à
13 déc GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR FRET OU CHARTRE.—Un navire de première classe, du port de 1600 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à
24 déc GEORGE BEDFORD, 47 Commune

POUR FRET OU CHARTRE.—Un brick de première classe du port de [illegible] boucauts de sucre, ir. à la Côte prendre chargement. Pour les conditions, s'adresser à
23 déc GEORGE BEDFORD, 47 Commune

MADAME CLARET,
ACCOUCHEUSE.

REÇUE par la Faculté de Paris en 1840, et par la Faculté de la Louisiane en 1841, a l'honneur d'annoncer aux Dames de cette ville qu'elle a succédé à Mme. Gerquet, dans le logement que celle-ci occupa à la rue Ste Anne, encoignure Bourbon.

Les titres de Mme. Claret comme accoucheuse sont: Un grand prix au concours en 1834, après trois années d'études, sa réception en 1837 dans la société médicale d'accouchement instituée sous la patronage de la Reine des Français, trois années de pratique à Paris, et enfin le suffrage honorable des premiers médecins de cette ville.

Mme. Claret s'occupe des diverses affections de l'utérus et de la vaccination. 27 av—1an

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME FERRIOT, sage-femme, a l'honneur de prévenir ses clients qu'elle a transporté son domicile rue Ste. Anne, No. 110, entre Bourbon et Dauphine.

Elle profite de cette circonstance pour solliciter le patronage des dames de cette ville comme successeur de Mesdames Vve. Frémaux et Olquet, et recommandée par le docteur Gossnard. 13 juin

J. LION,
PEINTRE & LITOGRAPHE,

A L'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a transporté son domicile, rue Royale, No. 41, entre Bienville et Douane, où il exécute les portraits peints, lithographiés ou daguerréotypés aux prix les plus modérés.

On trouvera chez lui seul des appareils pour exécuter des portraits au daguerréotype, d'une très grande dimension.

Copie de portraits de famille, miniature, &c. ou daguerréotypes pour bagues ou épinglettes.

M. Lion prévient les personnes que pour les portraits daguerréotypes, un temps de soleil est inutile.

M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou des décédés. 12 déc.

[illegible]AGE.

[illegible] ENTRE LA [illegible] BOSTON.
[illegible] & co.
[illegible] tous les dix jours.
[illegible] capitaine Rogers
Freeman.
Wise.
Howes.
Burwell.
Lindsay.
Hawlett.

[illegible] navires ci-dessus sont de première classe et [illegible] construits pour le commerce [illegible] et ont de beaux aménagements pour [illegible] excellentes. Les capitaines [illegible] hommes d'expérience, et sont très attentionnés [illegible]. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.

Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire traversées régulières soit à la Chambre soit à l'entrepont pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris de grands arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agents des émigrants, peut aujourd'hui tourner tous les passages dont elles auraient besoin aux personnes qui désirent faire transporter leur famille ou leurs amis de n'importe quel port du Nord ou du Texas sur des bâtiments de première classe, bien connus et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur pour les émigrants demeurant dans l'intérieur sera fourni par l'agence, et dans le cas où il aurait été payé par l'émigrant, remise lui en sera faite.

Les personnes qui désirent faire des [illegible] tours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.

ALEXANDER GOW.

Agence de l'émigration européenne, 20, Bienville. M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir les renseignemens qu'on lui demandera.
23 nov

POUR BOSTON—La barque HALE, capitaine Dunbar, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
30 déc S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR NEW YORK—Le brick MARY PENNELL, capitaine Schofield, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
30 déc S & J P WHITNEY 73, Camp

POUR NEW YORK—Le navire OCMULGEE, capitaine F. Peet, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
30 déc BULLEN & WOODRUFF, 60, Camp.

POUR NEW YORK—Le navire JAMES EDWARDS, capt. Webster, est revenu de Lafayette avec les 2/3 de sa cargaison à bord, et partira avec les [illegible] de la semaine. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à
29 déc J. & S. TOBY & BOGERT, 70, Camp

POUR NEW-YORK—Le trick DANUBE, capt Clark, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée et allant à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR NEW PORT, R. I.—Le brick de première classe CONFIDENCE, capt. Bayley, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
29 déc BAILEY & BAXTER, 47, Commune

POUR NEW-YORK—Le navire [illegible] FIELD, capt J. L. Wilson, partira le [illegible] la reste du fret ou passage, s'adresser à bord entre les deux marchés, ou à
J. W. STANTON & co. [illegible] Magasins et Lafayette
[illegible] déc

POUR NEW-YORK—Le navire PLATO, capt Chase, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
JOHN A MERRITT & Co, [illegible] Camp

POUR NEW YORK—Le navire WAKONA, capitaine Borland, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la presse d'Orléans, ou à J. H. ASHBRIDGE,
21 déc 97, Camp

POUR NEW-YORK (Premier navire partant)—Le navire paquebot JAMES EDWARDS, capitaine Webster, prenant son chargement dans le port de Lafayette, et en ayant déjà les deux tiers, partira comme il est dit. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à
T. & S. TOBY & BOGERT,
24 déc 70 Camp

POUR NEW YORK—La barque paquebot [illegible], capitaine Dunbar, ayant une partie de son chargement engagés, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
22 déc FOSDICK & BRO., 56, Camp.

POUR NEW-YORK—La barque BEAVER, capitaine Edmonds, reçoit du fret en ce moment. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face des chantiers du triangle, ou à S. & J. P. WHITNEY,
21 déc 73, Camp

POUR NEW YORK—Le brick ALGONQUIN, capitaine Williams, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
24 déc L. H. GALE, 93, Commune.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier et bien connu RAYMOND, capitaine Levensellet, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à L. H. GALE,
14 déc 93, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Le brick BOURNE, capitaine Bradley, ayant les 2/3 de son chargement engagé et allant à bord, partira positivement à la fin de la semaine. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. & S TOBY & BOGERT,
21 déc 70, Camp

POUR PHILADELPHIE—Le navire paquebot ALLEGHANY, capt Ames, reçoit son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
24 déc 97, Camp

POUR PHILADELPHIE—La goélette fine voilière VENUS, capt Price, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque paquebot JOSEPHINE, capt. Johnson, ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES D. DENEGRE,
No. 18, Douane

POUR PHILADELPHIE—Le navire OHIO, capitaine W. V. Hatch, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le Marché aux légumes, ou à
15 déc S & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le navire PALMYRA, capitaine Thayer, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à FOSDICK & BRO
16 déc 56, Camp

POUR BOSTON—La barque paquebot NATCHEZ, capitaine Lindsey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis les chantiers Triangulaires, ou à
27 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR BOSTON—passage seulement—Mercredi soir 29 du courant—Le navire KENTUCKY, capitaine Rogers, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
27 déc HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

POUR BOSTON—La barque RICHMOND, capitaine Andres, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à
27 déc WIGGIN & DAVENPORT, 52 Magasins

POUR BOSTON—Le navire de première classe CANTON, capitaine Packard, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à
24 déc HARROD, DARLING & Co 49 Commune

POUR BOSTON—La barque fine voilière FLORA, capitaine Smith, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Presse d'Orléans ou à JOHN A. MERRITT & Co,
21 déc 62, Camp.

POUR BOSTON—La barque IRIS, capitaine Merryman, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face les bâtisses triangulaires ou à FOSDICK & BRO,
30 déc 56 Camp

POUR BOSTON—Le beau navire HAMILTON, capitaine Johnson, reçoit actuellement un chargement et partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO GREEN & BROTHER,
20 déc 91, Gravier

POUR BALTIMORE—La barque AVOLA, capt Davis, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché à coton d'en haut ou à JOHN A. MERRITT & Co,
28 déc 62, Camp

POUR BALTIMORE—La barque ABBY BAKER, capt. Pratt, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord aux magasins du Triangle, ou à FOSDICK & BROTHER
21 déc 56, Camp

POUR BALTIMORE—(premier navire partant) Une belle barque fine voilière, ayant les trois quarts de son chargement engagés et allant à bord, partira sous le plus bref délai. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
17 déc T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR CHARLESTON ou SAVANNAH—La belle goélette ABBA-THULA, prendra du fret pour un de ces ports. S'adresser à
21 déc HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

POUR NORFOLK—Le brick NUEVITAS, capt M'Farland, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROT.
12 déc 56, Camp

POUR RICHMOND—Le brick ALBANO, capt Brixton, peut prendre du fret léger, en s'adressant immédiatement à
27 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

H. DE GOER & RIFFLARD, préviennent les marchands et le public en général, que leur société expirant au mois de mars prochain, qu'ils vendront d'ici à cette époque pour du comptant au prix coûtant et au-dessous, leur stock, composé d'un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, américaines et allemandes. Rue de Chartres, No. 35.

P. S. Les personnes qui ont des comptes contre eux sont priées de les présenter pour être payés, et ceux qui doivent à la société, sont aussi priés de vouloir bien solder leur compte d'ici à la fin de janvier prochain; époque à laquelle ceux qui n'auront pas payé seront mis en cour pour être collectés. 9 déc—

[illegible] de la malle des E. Unis [illegible] ou à
HAWTHORN & WOODS,
63, Gravier.
[illegible] bureau des agens, 10 cents [illegible] par ce paquebot.

AVIS.

de la malle des E. Unis entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

Un bateau partira tous les jours pour Mobile après l'arrivée des chars de Ponchartrain. Pour fret ou passage, s'adresser à
22 sept A. [illegible] BLOO, 23 Camp, Bureau de la malle des Etats Unis

POUR LA MOBILE—Paquebot régulier, deux fois la semaine—Tous les mardis et vendredis—Le paquebot neuf, à basse pression, CREOLE, capitaine James L. Day, ayant été construit expressément pour les voyages du lac, et possédant de beaux aménagements, partira du bout du rail-road Ponchartrain, tous les mardis après l'arrivée des chars de midi et demi et tous les vendredis après l'arrivée des chars de 2 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à J & R. GEDDES, agens,
2 déc 51, rue Commerce

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.

Le GOVERNOR YELL, capitaine Martin Jourdan, partira pour les points ci-dessus tous les samedis à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE,
6 déc 71 Vieille Levée

POUR ST. LOUIS—Le steamer LOUISA, capt. Field, partira lundi 2 janvier prochain, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
30 déc C. DOANE & Co.

STEAMBOAT MISSOURI—A vendre à des conditions raisonnables, le splendide steamboat MISSOURI, faisant actuellement les voyages réguliers comme paquebot entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg. S'adresser à WILLIAM FOULKS,
ou à CHARLES DOANE & Co,
24 déc 60, Poydras

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous les lieux intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur neuf, MISSOURI, capt. Cirot, partira pour les ports susdits, tous les jeudis soirs, à 4 heures, du grand wharf, rue du Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6 nov CHS. DOANE & Co, 60, Poydras

ARRANGEMENT D'ETE.

POUR BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica.—Le steamboat BRILLANT, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et vendredis à 10 heures du matin, à son retour il partira du Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans, tous les lundis et vendredis soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine Hart ou à STETSON & AVERY, ou à HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

A ses voyages des dimanches, le Brillant n'ira pas plus haut à la côte qu'au Bayou Sarah. 29 juin

PAQUEBOT REGULIER. Pour le port St. Louis, Passe Christiane, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula. Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W B Lambert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 10, Nlle Levée

A LOUER présentement—Une maison située rue des Remparts entre Ursulines et Hôpital.
Une maison haute située rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourbon.
Une maison située rue des Grands-Hommes, à côté de l'Esplanade.
Une maison située rue St Claude, entre Ste Anne et Du Maine.
S'adresser à R BRUGIER,
15 déc No 9, rue St Louis

A LOUER Présentement—Le haut des bâtisses appelées communément "Magasins Bleus," faisant face aux rues Vieille Levée et Bienville et dernièrement occupée par l'hôtel de Mme. Morris. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à
5 déc BOUTIN, GALLY & Co 79, rue Toulouse

A LOUER.—Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 47, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Goer & Riffard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent, il est éclairé par le gaz et a l'eau dans la cour. Il y a de plus un grand arrière magasin à deux étages et un hangar couvert en fer. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à
Dr BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi.
2 déc

A LOUER—Le magasin No. 25, rue Gravier. S'adresser à WOOD & SIMMONS,
7 déc 80 Magasins

A LOUER—Une Maison rue du Camp, entre Julia et Girod, attenant la résidence de M. H. Me[illegible]. Il a deux étages et rez-de-chaussée, jardin devant, water works, &c. très confortable pour une petite famille.

Une autre Maison même distribution, immédiatement derrière celle ci-dessus décrite, faisant face à la rue Ste Marie.

Une Maison à deux en briques [illegible] étages et magasin au rez-de-chaussée, cuisine haute, cour briquetée, water works &c., rue au marché Poydras, côté sud ouest.

Cette dernière, [illegible] encoignure Canal et Baronne [illegible] comme pension par Madame Bertrand.

On donnera possession immédiatement. S'adresser à
7 déc J. J. CAVILLEBEUVRE, 119, [illegible]

INSTITUTIONS.

EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

MLLE [illegible] a transporté son domicile rue St [illegible] rue Royale No. [illegible] entre Ste Anne et [illegible]

[illegible]

COURS D'ANGLAIS DU SOIR.

MONSR ORTON, professeur d'anglais [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Bourbon No. 53, entre Douane et Bienville [illegible]

[illegible]

Prix pour chaque cours, $5 par mois, payables d'avance. Cette condition est rigoureusement à remplir avant de prendre la première leçon, au commencement de chaque mois. Pour se faire inscrire, s'adresser à M. Buffet, rue Bourbon, No. 53, entre Douane et Bienville, ou à
ALLEN ORTON,
24 nov rue Carondelet No. 185

INSTITUTION DE DEMOISELLES.
Ancienne maison de Mme. Leiris,
Dirigée par
MADAME DESRAYAUX.

Rue des Remparts, encoignure Bienville—Nlle. Orléans.

LES cours d'hiver ont repris leur activité accoutumée. Les études musicales sont toujours sous la même direction, l'objet de soins attentifs.

Les examens de musique auront lieu comme les années précédentes de Novembre en Avril, dans la soirée du 1er samedi de chaque mois. Vers la fin de Mai examen général et distribution de prix.

N. B. Une nouvelle disposition de local permet de recevoir et de loger plus convenablement, un plus grand nombre de pensionnaires. 26 oct—2m

AVIS.—Les personnes qui désirent envoyer leurs enfans au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M Lael, au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignemens nécessaires.
9 nov M. B. ANDUZE

Changement de domicile.

COURS DE LANGUES, SYSTEME ORAL.

J. S. PALOS professeur de langues, a transporté son bureau au No. 24 rue Bourbon, entre Douane et Chartres [illegible] a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou de la langue espagnole, qu'il ouvrira des nouveaux cours le 22 de novembre par le SYSTEME ORAL.

J. S. Palos a été occupé pendant douze ans dans l'enseignement de l'anglais, ce qui lui a fait mettre en pratique une méthode qui garantit des progrès rapides aux élèves, à l'aide de laquelle on parvient à parler la langue en toute perfection. Le système oral possède les plus grands avantages jusqu'ici inconnus, à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est plus simple, naturelle et progressive.

Prix [illegible] mois, un nombre d'élèves en classe, $8 00
Leçon particulière, 14 00

Le Professeur tient des classes en ville à des prix modérés, rue Bourbon, No. 24. 31 oct

ACADEMIE DE DANSE,

Encoignure des rues Bourbon et Douane, No. 31.

M. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il commencera ses leçons depuis le 2 de ce mois.

Il donnera les leçons particulières chez les familles et dans les académies.

Références:—MM. l'honorable Paul Bertus, Edmond Forstall, Dr. Guénard, D. Bournos, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr Jones, Dr Thos. C. Meux, J H Laverich, L. [illegible] Gasteuholer, Dr [illegible]énas, major Beard, Wm. [illegible] Micou, Hagan, Thomas Barrett.

COTONNADES—Un grand assortiment de cotonnades et denims, de qualité supérieure, à vendre à bas prix par
14 déc NORTH & BROTHERS, 13 Chartres

LINDSEY & Kersey pour nègres—venant d'arriver et à vendre à bas prix par
14 déc NORTH & BROTHERS, 13 Chartres

COTON écru, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4, et coton blanc, à vendre à bas prix par
24 déc NORTH & BROTHERS, 13 Chartres

INDIENNES américaines, NORTH & BROTHERS, No. 13, rue de Chartres, reçoivent en ce moment un grand assortiment d'indiennes américaines qu'ils vendront à bas prix pour du comptant. 24 déc

BLANC de Baleine—1400 caisses New Bedford, à vendre par GEO E CLIFFORD,
21 déc 47, Poydras.

CAFE—La Havane et Rio, à vendre par
24 déc GEO E CLIFFORD, 47, Poydras

CLOUS—400 barillets de Suède, 400 do. américain, à vendre par GEO E CLIFFORD,
24 déc 47, Douane

RIZ—A vendre par GEO E CLIFFORD,
24 déc 47, Poydras

TOILE d'Emballage du Kentucky—100 pièces extra supérieure, à vendre en magasin à bas prix pour du comptant, par
24 déc HEWITT, HERAN & Co

FARINE superfine—407 barils, en débarquement du steamer Paragon, à vendre par
HEWITT, HERAN & Co

GRAISSE de Lin—30 tierçons, reçus par le steamer Paragon, à vendre par
24 déc HEWITT, HERAN & Co

SAINDOUX prime—600 barillets saindoux, en bon ordre, à vendre par
24 déc HEWITT, HERAN & Co.

PORC mess et prime—200 barils porc nouveau, 100 barils do. vieux prime, à l'inspection à vendre par
24 déc HEWETT, HERAN & Co.

RIZ—30 tierçons, à vendre par
24 d HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

CORDE—100 rouleaux du Missouri, à vendre par
21 déc HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

FICELLE d'emballage—100 paquets à vendre par
24 déc HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

CAFE—3000 sacs de Rio nouvelle récolte, à vendre par
24 d HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

POIVRE—200 sacs lourds de Sumatra, à vendre en magasin par
24 déc HAWTHORN & WOODS, 63 Gravier

CAFE DE RIO—5,000 sacs café de Rio, en magasin et à vendre par
21 déc GEO GREEN & BROTHER, 82 Gravier

SUCRE et Mélasses—500 barils sucre en pains, No 1 à 8; 100 barils mélasse de citerne; 30 barils sirop de batterie en magasin et à vendre par
RICE & HATHAWAY, 71 Magasins,
27 déc Agents de la raffinerie de Washington

CAFE—600 sacs Rio de différentes qualités, à vendre par
14 déc HEWITT, HERAN & Co., 66, Camp

Tout ceci [illegible] particulièrement invitées à prendre des renseignements [illegible] les personnes suivantes qui certifient [illegible] guérison [illegible] sherif; J. G. HAMILTON, C. H. [illegible]ODT, 4, Magasins bleus, Levée; N. [illegible] D'HANNERY, 134, Magasins; STOCKTON, au bureau [illegible] J. G. RUSH, 50, Gravier.

Les médecins et autres voudront voir les effets de ce remède [illegible] tous les jours à une heure de l'après-midi chez le soussigné, où ils trouveront une ou plusieurs personnes pour l'opération du remède.

Toutes opérations dentaires sont faites avec soin par le soussigné. D. F. SMITH, chirurgien dentiste,
15 déc Bureau et résidence, 17 rue de la Douane

DR. BLANCHARD, ex-Dentiste du leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, Chirurgien Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans,

A l'honneur d'informer les personnes qui ont de mauvaises dents, qu'au moyen d'un Ciment plombateur, il répare les ravages que les dents ont subis par l'effet de la carie, leur rendant ainsi leur intégrité et leur beauté primitive. Il les fait servir à la mastication, et durer souvent même pendant toute la vie. Il n'entre aucun métal dans la composition du Ciment plombateur, et il est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Ses propriétés sont telles que chacun peut soumettre au quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit. Cet aimant [illegible] d'abord, puis solide ou bout d'une heure, parfaitement fermé dans trois heures, devient dans quelques jours, aussi dur que les dents naturelles. Place dans la carie, il est parfaitement dur et de la même couleur que la dent dont il prolonge la durée et lui donne la faculté de broyer les aliments aussitôt qu'une dent qui n'est pas creusée par la carie. L'opération se fait sans aucune douleur et s'achève en quelques minutes.

Le Dr. Blanchard se charge du traitement sur ce ou le préfère en échec lui le ciment plombateur et on plombe ses dents soi-même, moyen précieux pour les personnes qui habitent la campagne.

Récemment inventé pour orifier les dents:—Or greffé sans aucun alliage plus malléable et plus parfait que ce qui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal inaltérable (dit platina) pour plomber les dents.

CHIRURGIE DENTAIRE

Pratique minutieuse de tout ce qui concerne l'entretien de la bouche, orification, extraction.

Pour les enfants, redressement des dents, quand il y a déviation à leur sortie des alvéoles lors de la seconde dentition.

Pose des dents artificielles depuis une dent seule, jusqu'au dentier complet.

Imitation parfaite des naturelles qu'elles remplacent parfaitement pour la mastication et la digestion, elles facilitent la prononciation.

A son cabinet, encoignure des rues St. Louis et Bourbon, tous les jours de 9 heures du matin à trois heures de l'après-midi, les dimanches exceptés, prix modérés. 12 déc

PEET & MORTON, No. 17, rue de Chartres (ancienne maison Peet & North) reçoivent actuellement et continueront à recevoir par les paquebots réguliers de New York, Boston et Philadelphie un grand stock complet de marchandises sèches, consistant en grands paletots, gros bleu du Kentucky pour nègres, de 4e (Glasgow et Tolwell, linseys à carreaux, rouge et gris, coton épais pour nègre 7/8 et 4/4, couvertures de laine épaisse 3 points grosses 8 livres) couvertures de lits bordées en laine 11/4, chaussettes de laine pour nègre, toiles blanche, grises et blanche, rouge et gris 3/4, 7/8, 4/4 et 12/4, coton écru 3/4 et 4/4 Batiste blanche, rouge et jaune et rayées pour tablier 7/8 et 4/4 flanelle de Canton blanche et écrue, cotonnades de Hamilton, de premiers desains nouveaux, denims bleus, jeans de la Pennsylvanie, satinet, mérinos français cramoisi, mousseline de laine, fouloirs d'Irlande [illegible] serge alpacca figurée, noire italienne, velours de coton noir, boutons, fil à coudre, patente de Marshall, coûte rouge, draps et castorines, fil en bobine, chaleureux, [illegible], &c. &c., un plan complet de marchandises sèches. Les habitants et les marchands à la côte et les marchands de campagne, ainsi que les anciens clients de Peet & North sont respectueusement invités à venir examiner le stock avant de faire leurs achats ailleurs.
20 nov PEET & MORTON, 17 rue de Chartres.

AVIS AUX HABITANS & AUX MARCHANDS.
Successeurs de PEET & NORTH.

NORTH & BROTHERS, ayant pris le magasin No. 13, rue de Chartres, à la Nouvelle Orléans, autrefois occupé par l'ancienne maison PEET & NORTH continuent à offrir en vente, aux conditions les plus raisonnables, un assortiment complet de marchandises sèches consistant en cotonnades en contenu 3/4, 7/8 et 4/4 pour nègres.

Linseys épais pour nègres,
Kerseys do
Linseys à carreaux pour domestiques de maison.
Cotonades do do
Couvertures américaines, anglaises et françaises, pour nègres
Jeans du Kentucky
Cotonades croisées pour pantalons de [illegible], coutil de coton blanc et brun, madras, foulards [illegible], cotonnades blanches et brunes 3/4, 7/8 [illegible], 5/4, 6/4, 12/4. Grand assortiment de calicots, [illegible] toile de table ouvrée, étoffes pour tablier, éponges, siguilles, portes et agrafes, toiles d'Irlande, toiles de Hollande, papier de Marseille, courtepointes, fil à coudre patenté, coton en écheveaux, batiste à carreaux, batiste en couleur, batiste noire, &c.

Les marchands et les habitants sont respectueusement invités à examiner leur stock avant de faire leurs achats.
NORTH & BROTHERS,
2 nov 13, rue de Chartres

N B H NORTH, de la maison North & Brothers, est seul autorisé à régler les affaires de l'ancienne maison PEET & NORTH

A VENDRE par les soussignés: Châles cachemires, doux, tartan et satin, cravates, satin soieries en qualité et couleur, tapis de [illegible] pour tables et pianos, toiles gomme élastique [illegible], [illegible] pour hommes et femmes, [illegible], [illegible] de Chèvre, boutons en [illegible] de Cologne, parfumerie, verreries, [illegible] Un grand assortiment de [illegible] Lépargne [illegible]
CASTAING & LOMBARD
[illegible]

P. J. COOLEY,
Avocat,
Bureau No. 4, Exchange Place [illegible]

A REPRIS l'exercice de sa profession, et continuera les affaires dans les cours de cette ville [illegible] Exchange Place [illegible]

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et tout-à-fait nouveau, le Dr. A. [illegible] LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des parties artificielles [illegible] des dents [illegible] [illegible]

Le Dr. A. Lion a pris [illegible] domicile rue Royale No. 44, entre les rues Conti et Bienville [illegible]

PLATINAGEMENT.

M. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, a mis en pratique cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour combler les dents endommagées. Cette pâte, toute mince qu'elle est, peut être appliquée à froid, elle adhère et sans faire éprouver la moindre douleur, ce qui a été au bout de peu de temps une aussi grande durée que le temps de l'émail naturel des dents, et conserve pendant de nombreuses années, pour ne pouvoir préserver, de manière à rendre l'extraction inutile.

No. 44 rue Royale entre Conti et Bienville. 28 an

PETERS & MILLARD ont à vendre aux Nos 34 et 36 Vieille Levée,
[illegible] 1/4 pipes vieille eau de vie de champagne, différentes marques.
[illegible] pipes vieille eau de vie Otard, Dupuy & Co.
[illegible] 1/4 pipes eau de vie Cognac J. J. Dupuy
[illegible] pipes genièvre de Hollande, marques impérial, ancre, et étoile.
50 pipes vin vieux de Madère, marques L. F. M M & Co et H M & Co.
5 boucauts sherry pale,
20 quarts vin de Porto,
[illegible] caisses vin rouge de différentes marques,
100 do Madère de sherry,
200 do sauterne en bouteilles et 1/2 do
2 poinçons rum de la Jamaïque
2 do do Ste Croix,
2 do whiskey Irlandais
24 oct

Traites.

TRAITES sur Boston et Philadelphie, à vendre par
17 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

CHANGE sur Boston, à vendre, par
26 déc BOUTIN, GALLY & Co 79 Toulouse

TRAITES SUR PARIS à vendre par
23 déc AUGUSTE MOLIER [illegible]

TRAITES sur Paris à vendre par
[illegible] BLANCHARD, FIMER & Co [illegible]

CHANGE sur [illegible] à vendre par
22 déc BOUTIN, GALLY & Co 79 Toulouse

TRAITES sur Marseille payables à Paris à vendre par
22 déc BOUTIN, GALLY & Co 79 Toulouse

CHANGE sur New York, à vendre par
24 déc BOUTIN, GALLY & Co 79 Toulouse

TRAITES sur Boston à vendre par
18 déc LEVI H. GALE, 93 Commune

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par
6 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

TRAITES sur Boston à vendre par
9 déc WIGGIN & DAVENPORT, 52 Magasins

TRAITES sur Londres, à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
9 déc 79 rue Toulouse

CHANGE sur Paris, à vendre par
BOUTIN GALLY & Co
16 nov No. 79, rue Toulouse

CHANGE sur Boston, à 60 jours de vue par
11 déc LEVI H. GALE, 93 Commune

TRAITES sur Paris, à tant jours de vue, à vendre par
ALBIN MICHEL
24 nov 42 rue Royale, bureau de M. Julien Massy

FARINE. 300 barils farine superfine, en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par
23 déc BULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

CAFE. Café vert de Java, en quantité à la convenance des acheteurs, et café de Rio chargé en vert du brick Carawane, venant directement de Rio, à vendre par
23 déc GEO GREEN & BROTHER, 82 Gravier

FARINE. 350 barils farine superfine de la marque de l'Aigle et de Ashton, reçus par le bâtiment de [illegible], à vendre par HARROD, DARLING & co,
23 déc 49 Commune

COTON BLANC. 14 caisses reçues et à vendre par
20 déc PEET & MORTON, 17 Chartres

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et presque toutes les substances sèches. On peut faire plus d'ouvrage avec moins de peine en employant ce moulin qu'avec tout autre mis en usage en ce pays ou en Europe.

Les meules du moulin sont faites soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux ou boeufs, et conséquemment du convenant à des habitants pères de familles, maisons publiques émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 12 à 16 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.
ALEX. GOW, 20 Bienville.

On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

PEAUX salées venant du Mexique—1400 peaux salées et 2500 idem séchées, en magasin et à vendre par
21 déc R. D. BLOSSMAN, 60, rue Bienville

LANGUES fumées et salées—8 barils et 11 1/2 do à vendre par BULLEN & WOODRUFF,
22 déc 60, Camp

QUELQUES bureaux d'acajou, manufacturés à New York, à vendre par BULLEN & WOODRUFF,
60, Camp

BLANC DE PLOMB—1000 barillets Nos 1 & 2, pur; 2000 rouleaux Cordages goudronnés, de Manille; 100 barils Vin blanc; 140 caisses Casse; 30 caisses Thé impérial et poudre à canon, 12 balles Amandes douces et écrasées; 60 balles Tabac de l'île de Cuba, 100 balles Tabac du Kentucky; 300 pièces Toile à voile, à vendre par
22 déc O. H. MIESEGAES, 21 Vieille-Levée

CHARBON, BOIS, etc.

CHARBON—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel anglais, Anthracite et d'Ecosse, qu'ils offrent à des prix réduits.
B. & A. SOULIE,
8 nov 55, rue Bienville, au premier

CHARBON.—Les soussignés ont en débarquement du navire Tamenend, vis à vis de la rue Mandeville, dans la troisième Municipalité, une cargaison de magnifique charbon cannel, en grenier et en bouchée, qu'ils offrent à vendre en lots convenables aux acheteurs à des prix modérés. B. & A. SOULIE,
26 oct 55, rue Bienville

CHARBON—50 barriques pour famille, en débarquement de l'Alleghany, à vendre par
17 déc J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

CABINET DU DOCTEUR WATSON.

DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre que l'on désire cacher autant que possible. C'est avis est uniquement pour but d'informer les personnes qui peuvent être affligées de ce mal, qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où se trouve un médecin toujours prêt à les recevoir. Le docteur Watson offre ainsi ses services, attendu qu'il y a beaucoup de personnes qui ne savent à qui s'adresser lorsqu'elles sont malades, et qui n'osent en faire part à leurs amis, et souvent d'ailleurs qu'il est peu de médecins occupés du traitement en général des familles, qui ait de grandes expériences dans ce genre de traitement. La satisfaction universelle par tant de personnes malades d'avoir trouvé la demeure du docteur Watson l'a convaincu de l'utilité de la faire connaître. Plusieurs années d'expérience et d'étude ont mis le docteur Watson à même de pouvoir traiter avec succès, cette maladie, qui est la seule dont il s'occupe.

Le docteur Watson a eu, depuis huit ou neuf ans, à donner ses soins à beaucoup de personnes dont la débilité d'un genre particulier provenait de différentes causes, soit d'un manque de vigueur, de grandes infirmités, d'excès et autres conditions de la vie. Chose quelque soit la position du malade, le Dr. Watson, par sa grande expérience, doit se flatter d'obtenir la confiance de ceux qui s'adresseront à lui.

Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées séparées, de manière à ce qu'une personne ne puisse se rencontrer avec une autre. Enfin, on peut être assuré que la plus grand secret sera observé.
DOCTEUR WATSON,
No. 112, rue la Douane

Le cabinet est ouvert depuis 9 heures du matin à 9 heures du soir. 14 déc 1an

SALSEPAREILLE DE SAND.

POUR la guérison complète de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de l'économie animale, telles que scrofules, rhumatismes aigus, ulcères, éruptions cutanées obstinées, boutons ou pustules sur le visage, clous, ophthalmie chronique, dartres, teigne, douleurs des os et des jointures, ulcères obstinés, symptômes syphilitiques, sciatiques, maux de reins, et toutes maladies provenant d'un usage [illegible] de mercure, de l'hydropisie, [illegible] de la manière de vivre [illegible] maladies chroniques disparaissent par cette préparation.

Cette médecine est le résultat de longues années employées en nombreux travaux chimiques [illegible] les différentes maladies du [illegible] principes actifs [illegible] de la véritable Salsepareille. [illegible]

[illegible]

Messieurs—Vous faire le tableau [illegible] pendant la maladie [illegible] New York [illegible]

[illegible]

Le guérison [illegible] Robert H. Morris, maire de la ville de New York.

[illegible]

THOMAS TURNER [illegible]

[illegible]

SEYMOUR VAN EETTEN, 172 [illegible] street, Pasteur de l'église Episcopale des Méthodistes [illegible]

Nous soussignés [illegible] Thomas Turner [illegible]

WILLIAM LOZEY [illegible]
JOHN [illegible]
ISAAC [illegible]

[illegible]

Préparé et vendu en gros et en détail par A. B. Sands & Co, droguistes [illegible] New York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, à [illegible] rue de Chartres No. 12, et au détail chez [illegible] et ANDREW OLIVER & co, 64, rue de Chartres.

Prix $1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND et non une autre. 24 oct

CAFE fin vert de la Havane, à vendre par
CUCULLU LAFEYRE [illegible]
20 déc

RAISINS en caisses, demi et quarts [illegible] venant d'arriver et à vendre par
CUCULLU LAFEYRE [illegible]

THE [illegible]

SAVON [illegible]
20 déc [illegible] Douane

MAQUEREAUX [illegible]
20 déc [illegible]

CLOUS [illegible] à vendre par
PEETS & HOBART,
16 déc [illegible] Douane

HUILE de [illegible] à vendre par
PEETS & HOBART

MANTAS [illegible] balles [illegible]
[illegible] déc

TOILE et caisses d'emballage [illegible] à vendre par
GEO GREEN & BROTHER
20 déc

RAISINS [illegible]
GEO GREEN & BROTHER
20 déc

CAFE de Rio. Nouvelle récolte [illegible] reçu par les navires Sultan et Welton [illegible] en débarquement, à vendre par
17 déc JOSEPH A. DIXON [illegible]

BILLETS de Municipalité No. [illegible] pour du comptant, payable en billets de banque [illegible]
J. L. LOUIS [illegible]
10 déc Encoignure Royale et Toulouse

CAFE vert de la Havane, à vendre en magasin par
19 déc J. M. CABALLERO, 27, Vieille-Levée

HUILE d'olive—300 paniers huile d'olive en bouteilles de 24 onces, marque Dubergé d'Ecuit, de qualité supérieure, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co
10 déc No. 79, rue Toulouse

SUCRE jaune de la Havane, à vendre par
15 déc MANUEL BLASCO, 26, Commune

EAU DE VIE de pêche très vieille, à vendre par
15 déc MANUEL BLASCO, 26 Commune

CHAMPAGNE d'excellente qualité, à vendre par
WM. FREEN, 26 Douane

CAFE de Laguayra—5000 sacs à vendre par
14 déc O. SCHMIDT & Co.

CHAPEAUX—100 caisses chapeaux de laine de Russie, de soie et de castor. [illegible] en débarquement du navire Memphis, et à vendre par
21 déc FROST & Co, 10 Magasins

CHAPEAUX de laine—20 caisses chapeaux noirs et gris, à vendre par
21 déc FROST & Co, 10, Magasins

BRODEQUINS, Bottes et Souliers. Un assortiment considérable en vente par
21 déc FROST & Co, 10 Magasins

250 PANIERS d'Huile d'olives, en flacons et en bouteilles, à vendre par
21 déc BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse

BEURRE de Goshen—15 barillets en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER,
21 déc 56, Camp

LES soussignés ont à vendre au No 164 rue du Camp, les articles suivants d'excellente qualité, tels que: Ardoises, Welch de Banger de toutes les dimensions, briques à feu anglaises, tuiles et carreaux anglais et américains pour chambres, poêles et fourneaux, clous à lattes, blanc de plomb, &c. &c.

A vendre à bas prix pour du comptant en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON,
3 nov 164, rue du Camp.

ARDOISES de Welch—100 tonneaux, très qualité, dernièrement débarquées du navire Tamenend, à vendre en lots au gré des acheteurs, par LYALL & DAVIDSON,
3 nov 164, rue du Camp

ARDOISES—21,250 en débarquement du navire Shepard, à vendre par LYALL & DAVIDSON,
8 oct 164 Camp

CUIVRE pour doublage—26 caisses cuivre de chaudron, de divers poids et dimensions, en magasin et à vendre par LYALL & DAVIDSON,
8 oct 164 Camp

BRIQUES à feu anglaises, et pour fourneaux, toutes de manufactures supérieures, à vendre par
LYALL & DAVIDSON,
8 oct 164 Camp

TAPIS—Un grand assortiment de tapis de Welton et Bruxelle, à plis gros grains, à vendre à des prix extrêmement bas, en gros et en détail, rue de Chartres, no. 93, par
7 déc H. SCHOONMAKER.

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES,
ANCIEN MUSEUM,
2e. 3me Municipalité.
SAMEDI 31 DECEMBRE 1841.
Et les jours suivants,
OUVERTURE
d'une
NOUVELLE EXPOSITION
Des célèbres
TABLEAUX CHIMIQUES,
ou
DAGUERRE,
Importés de Paris aux Etats-Unis par
MM MAFFEY & LOMATI

Les mêmes qui ont obtenu depuis deux ans les plus brillants succès dans toutes les villes qu'ils ont parcouru [illegible]

[illegible]

L'exposition se composera de quatre tableaux représentant:
1o LES VEPRES SICILIENNES,
Ou PALERME EN 1282
2o L'EBOULLEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse)
3o UNE MESSE DE MINUIT
Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris
4o VENISE
UNE NUIT DE CARNAVAL

Sera ouvert tous les jours au public [illegible]

[illegible]

Prix d'entrée [illegible] Enfants moitié prix.
26 déc—1m

GRAND DIORAMA

PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS
Vis-à-vis la rue d'Orléans. Première Municipalité

Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière [illegible] et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.

L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir à Jérusalem [illegible] spectateur la beauté et admirer toute la richesse de son architecture extérieure.

Il passe ensuite par toutes les modifications de couleur jusqu'au coucher du soleil [illegible]

SECOND TABLEAU.

L'EBOULLEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse)

[illegible]

TROISIEME TABLEAU.

L'INTERIEUR DE L'EGLISE
ST. ETIENNE DU MONT A PARIS

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne. L'architecture que est du style Sarrazin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et le fini que les architectes du seizième siècle donnèrent à leurs bâtiments. On admire surtout la coupe extraordinaire de son jubé et ses deux escaliers à jour autour de deux colonnes.

Vue de jour, on ne découvre au spectateur, déserte, ses chaises vides, deux personnes seules debout sont vues au moment à bénite de l'épître.

Peu de temps après, [illegible] de la nuit, et au l'église s'éclaire [illegible] de monde et les chaises se peuplent [illegible]

[illegible]

Ouvert tous les jours au public depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures après-midi, et depuis 6 heures et demi jusqu'à [illegible] heures du soir.

Prix d'entrée [illegible] Enfants moitié prix.
26 déc—3m

AVIS LEGAUX

[illegible]

G. W. LEWIS [illegible]

[illegible]

[illegible] SAND PITOT [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

[illegible]

VENTES DE SHERIF.

Madame Edmond Soniat (née Emilie Troxler) vs. son mari Edmond Soniat.

COUR DE PAROISSE—No 15,269—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi, le [illegible] de février [illegible] à midi, les propriétés [illegible]

LOT No. Un.

Un lot de Terre situé dans l'îlet compris entre les rues Condé, Levée, Hôpital et Ursulines, mesurant 47 pieds 10 pouces de face à la rue Condé, sur 121 pieds 9 pouces de profondeur [illegible]

LOT No. Deux.

Un Lot de Terre dans l'îlet compris entre les rues Condé, Ursulines St. Philippe et Royale, mesurant 31 pieds de face à la rue Condé [illegible]

LOT No. Trois.

Un Lot de Terre situé au faubourg Washington, Troisième Municipalité, comprenant un terrain désigné par les lettres [illegible] [illegible]

LOT No. Quatre.

Un Terrain dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Rempart, Bourgogne et St. Claude, mesurant 50 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur [illegible]

[illegible]

LOT No. Six.

[illegible]

LOT No. Sept.

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] Wheeler vs. Virginia [illegible], veuve de Vincent Ternant et al.

COUR DES PRETVES—No. [illegible]—En vertu d'un writ [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

COUR DE PAROISSE—No 14,741—En vertu d'un [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN.

[illegible]

La Banque [illegible] de la Nouvelle-Orléans vs. Andrew A. Badge, Junr.

COUR DE PAROISSE—No. 14,741—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité [illegible] entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville [illegible] le 14 janvier 1842, à midi:

Vingt trois lots de terre situés au faubourg Delord [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Madame [illegible] Soniat (née Emilie Troxler) vs. son mari Edmond Soniat.

COUR DE PAROISSE—No. 15,269—En vertu d'un [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible]

COUR DE PAROISSE—No. 14,[illegible]—En vertu d'un [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN.
Shérif de la paroisse d'Orléans

SANGSUES.

Entrepôt général rue du Quartier No 46 entre Conde et Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Espagne, un assortiment de belles Sangsues [illegible] à vendre [illegible] établissement [illegible]

BOTTES, Souliers et Brodequins—220 caisses actuellement en débarquement des navires Charlotte & Norman, de Boston, se composant d'un assortiment général convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons papiers de la ville par A. F. DUNBAR & Co.
30 déc 18, Douane

CHAPEAUX! Chapeaux!!—150 caisses soie et castor, directement reçues, à vendre à bas prix par
30 déc A. F. DUNBAR & Co., 18 Douane

VENTES DE SHERIF.

[illegible] Mme. veuve Jacques Fortier vs. Célestin Marigny.

COUR DE PAROISSE—No. 14,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le quatorze janvier 1842, à midi:

1o. Un morceau de terre situé au faubourg Tremé [illegible]

2o. Deux lots de terre situés en cette ville [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible] vs. Julia Louisa [illegible]

COUR DE PAROISSE—No 14138—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans

[illegible] Compagnie d'Assurance [illegible] vs. [illegible] Richardson

COUR DE PAROISSE [illegible]

[illegible]

Sherif de la Paroisse d'Orléans

Nathaniel Wheaton vs. Andrew Badge Junior.

COUR DE PAROISSE—No. 14,691—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] vs. Sévérin Marly.

COUR DE PAROISSE—No. [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Jules Fortier vs. Virginia [illegible], veuve de Vincent Ternant et al.

COUR DES PRETVES—No. [illegible]—En vertu d'un [illegible]

[illegible]

V. ALLAIN,
Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS.

L'Existence de la société existant sous la raison de [illegible] et Satterfield, expire aujourd'hui [illegible]

Nouvelle Orléans, le 10 Décembre 1841.
E. I. SATTERFIELD,
[illegible] SATTERFIELD.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ont formé une société sous la raison de E. H. Satterfield & Co, et qu'ils continueront les affaires de commission dans cette ville. Ils sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public.
E. I. SATTERFIELD,
[illegible] SATTERFIELD,
10 déc 80, Magasins

VIN de Bucelle, en magasin et à vendre par
24 déc [illegible] REHN, 40 Douane